

Preuve et attestation de développement professionnel

Sexto 1 - Explorateur



Description:

L'utilisation de la trousse SEXTO est réservée exclusivement aux intervenants scolaires du Québec pour des raisons légales. De plus, son utilisation doit préalablement avoir fait l'objet d'une entente entre le service de police qui dessert le territoire où se situe l'établissement scolaire et le Directeur des poursuites criminelles et pénales (DPCP). Veuillez noter qu'un badge d'attestation sera attribué uniquement aux intervenants des établissements scolaires se trouvant sur un territoire où une telle entente a été conclue. Avant de compléter la formation, il vous est donc recommandé de valider cette information auprès de votre direction ou de votre service de police...

Badge attribué à : Camille Fortin

<https://www.cadre21.org/membres/b8bd88c13d24e8ee4ec792a2>

Date d'obtention : 2024-04-19 18:13:52

Preuve et attestation de développement professionnel

Sexto 1 - Explorateur

Question 1 - Qu'est-ce que je retiens de la méthode d'intervention Sexto ?

La méthode d'intervention texto permet d'éviter aux personnes en faute de passer par le système judiciaire. La trousse Sexto permet d'encadrer et uniformiser les interventions à travers les différents centres de services scolaires et permet de faciliter la démarche. Elle permet par le fait même de raccourcir le délais de traitement de chaque dossier. La trousse permet d'éviter le plus possible les représailles (limiter la propagation) sur la personne et son environnement en réduisant l'ampleur des conséquences. Les ados, les parents et les intervenants scolaire se sentent plus sécure grâce à la démarche Sexto.

Question 2 - Qu'est-ce que cette formation va changer dans mes futures interventions ?

Je vais savoir davantage quoi dire aux élèves, sur quoi questionner (acte impulsif vs malveillant) et où mon rôle d'intervenante scolaire s'arrête. Les 4 éléments essentiels vont me servir afin d'enligner mes interventions. Les statistiques du début sont également pertinentes, cela nous permet de les garder en tête lors de nos interventions, de se rappeler que la propagation arrive plus souvent qu'on le pense.

Question 3 - À quoi vais-je faire particulièrement attention auprès des élèves lorsque je devrai intervenir ?

Je vais user d'empathie et non de jugement avec la personne qui envoie les photos/vidéos. Garder en tête qu'il y a souvent plus qu'une raison derrière l'action d'envoyer ce genre de contenu. Il est bien important de garder en tête que certaines victimes se font manipuler plus qu'on le pense avant d'envoyer ce genre de contenu et qu'ils ne le font pas toujours par volonté, mais parce qu'ils reçoivent des menaces ou autre comportement qui les forcent à le faire. Je vais également porter attention aux signes précurseurs d'un ou une élève qui aurait l'intention de propager les images reçues (âge, circonstances, nature des gestes posés, la collaboration ou non des personnes impliquées, etc.)